**LE DÉFI DES START-UPS 2018**

**Critères de participation**

Pour être éligible, une start-up doit, au moment du dépôt de sa candidature :

* Présenter un revenu cumulatif au cours des 18 derniers mois qui atteint un minimum de 100 000 $ et qui ne dépasse pas 1 million de dollars
* Lancer une innovation concernant l’avancement du domaine environnemental et / ou des technologies propres
* L’entreprise est entièrement propriétaire des droits de la propriété intellectuelle du projet soumis
* Les porteurs de projets doivent avoir au minimum 18 ans au moment du dépôt du projet.

**Critères d’évaluation des candidatures**

Les éléments considérés pour la sélection des finalistes sont les suivants :

* La compréhension des besoins du marché
* Les bénéfices environnementaux
* Le caractère innovant
* La mise en marché
* Le plan de financement et la viabilité du projet
* La qualité de présentation

**Formulaire de mise en candidature**

Afin de permettre au jury d’évaluer équitablement toutes les candidatures reçues, nous vous demandons de compléter le formulaire suivant et de joindre :

* Le **logo** de votre start-up en format vectoriel avec une résolution de 300 dpi
* Des **photos** illustrant votre technologie ayant une résolution de 300 dpi (optionnel)
* Tous les **documents justificatifs** permettant de vérifier l’exactitude des informations données dans le formulaire.

Le matériel de présentation fourni (logo/photos) peut être utilisé à des fins promotionnelles par Réseau Environnement.

Le dossier complet sera envoyé à Mme Da Costa à sdacosta@reseau-environnement.com. Un accusé de réception vous sera alors transmis.

Date limite pour déposer votre projet : **8 février 2018.**

**Règlement**

L’entreprise participante accepte les modalités et conditions des présents règlements et convient d’être liée par ceux-ci.

1. Pour pouvoir participer, l’entreprise doit répondre à tous les critères de participation énoncés au-dessus.
2. Le projet doit être soumis en français.
3. Tout dossier jugé incomplet ne sera pas retenu.
4. Le jury se réserve le droit de refuser tout projet dont l’authenticité est mise en doute.
5. La décision des membres du jury ne peut faire l’objet d’aucune contestation et n’a pas à être motivée. Celle-ci est finale et sans appel.
6. À l’exception du plan de financement qui sera traité de manière confidentielle, Réseau Environnement se réserve la seule et entière discrétion d’utiliser le matériel soumis. Ainsi, l’entreprise devrait se garder de fournir toute information confidentielle reliée à sa propriété intellectuelle (dessins industriels, inventions brevetables, etc.).
7. Les participants acceptent que l’ensemble des informations fournies soient communiquées aux membres du jury.
8. Les participants autorisent Réseau Environnement à utiliser le matériel de présentation du projet soumis (description du projet, logo, photos, information sur les bénéfices environnementaux) pour les besoins de communication avant, pendant, et après l’évènement.
9. Pour les finalistes, les frais de déplacement, d’hébergement et de restauration sont à leur charge.
10. Si le nombre de projets est insuffisant ou si les projets soumis ne sont pas recevables, les membres du jury peuvent décider de ne sélectionner aucun finaliste.

**Déclaration de la personne responsable**

Je certifie que les informations présentées à Réseau Environnement dans le formulaire ci-dessus, dans le cadre du concours le Défi des start-up, sont exactes. De plus, à l’exception du plan de financement qui doit demeurer confidentiel, j’autorise Réseau Environnement à utiliser les informations de présentation de la start-up et du projet à des fins de promotion et diffusion. Enfin, j’affirme avoir l’autorité complète pour agir au nom de l’entreprise participante.

Prénom Nom

Signature

Date

**START-UP**

Nom de la start-up :

Adresse :

Ville : Code postal :

Téléphone : Télécopieur :

**INFORMATION POUR DIFFUSION**

*Veuillez nous indiquer les informations qui apparaîtront sur nos outils de communication et de diffusion si vous êtes finaliste :*

Nom de la Start-up :

Nom du projet ou produit :

Nom à prioriser (projet ou compagnie?) :

Date de création :

Date de mise en service :

Lien Internet :

Court résumé de présentation de la start-up et du produit présenté (maximum 75 mots) :

**REPRÉSENTANTS DE LA START-UP**

Porteur de projet (personne 1) :

Adresse :

Ville : Code postal :

Téléphone : Cellulaire :

Courriel :

Date de naissance :

Biographie (maximum 100 mots)

Porteur de projet (personne 2) :

Nom/Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

Téléphone : Cellulaire :

Courriel :

Date de naissance :

Biographie (maximum 100 mots)

**Équipe**

*Préciser la composition de l’équipe et les postes clés attribués à chaque personne (maximum 150 mots).*

**Présentation**

*Faire la description de la start-up et du projet/produit pour lequel vous concourrez incluant s’il y a lieu partenaires, collaborateurs et équipe de travail* *(maximum 350 mots).*

**Compréhension des besoins du marché**

*Décrire brièvement comment vous avez perçus les besoins du marché et comment votre innovation permet d’y répondre (maximum 350 mots).*

**Bénéfices environnementaux**

*Décrire les bénéfices attendus au niveau environnemental (qualité de l’air, de l’eau, des sols, analyse de cycle de vie, réduction des GES, gestion des matières résiduelles, dépollution etc.) (maximum 350 mots).*

**Caractère innovant**

*Expliquer l’originalité, l’audace du concept, l’innovation, les progrès technologiques (maximum 350 mots).*

*Attention à ne pas fournir d’informations confidentielles reliées à la propriété intellectuelle de votre innovation.*

**Mise en marché**

*Décrire votre stratégie de mise en marché et son application (maximum200 mots).*

**Plan de financement**

*Présenter un tableau-synthèse de votre plan de financement sur 24 mois incluant les sources de financement (programmes gouvernementaux, investissements privés, etc.) et l’utilisation des fonds (R&D, achats d’équipements, commercialisation, etc.) – Il est possible de fournir ce document en annexe.*

*Décrivez brièvement la viabilité du projet et sa pérennité dans le temps (maximum 100 mots)*